

THÈMES:
SE MOBILISER

SE FORMER



UN JOURNAL QUI PARLE AUX PAYSAN-NE-S

CONTEXTE

En 1988, des leaders paysans camerounais réunis à l'occasion d'un atelier décident de lancer un journal. Avec *La Voix du Paysan*, ils veulent donner un écho public aux préoccupations des cultivateurs et des éleveurs, mais aussi leur permettre d'échanger sur leurs pratiques. Le comité de rédaction est d'abord composé de paysan-ne-s, qui passent ensuite le relais à des journalistes. En 1996, l'édition anglophone du journal, *The Farmer's Voice*, voit le jour afin de toucher aussi la partie du pays ayant l'anglais pour langue officielle.

Tiré actuellement à 10 000 exemplaires, ce tabloïd dispose de son propre réseau de distribution, composé de 60 diffuseurs – pour la plupart des membres d'organisations

paysannes, des techniciens d'encadrement agricole et des communes. D'abord vendu à 150 francs CFA, il passe graduellement à 400 francs (0.67 CHF) le numéro ; un système de parrainage permet de réduire le coût pour les lecteurs les plus pauvres. *La Voix du Paysan* est éditée par le SAILD (Services d'appui aux initiatives locales de développement), une ONG basée à Genève.

Le journal est soutenu par SOS Faim Luxembourg à hauteur de 65% de ses charges, le reste étant couvert par les ventes et la publicité. Cette ONG s'apprête cependant à se retirer, de sorte que *La Voix du Paysan* cherche des sources de revenus pour assurer son autonomie.

EXPÉRIENCE DE TERRAIN

Les fiches techniques publiées par *La Voix du Paysan* pour vulgariser des savoirs et des pratiques agricoles ont beaucoup fait pour le succès populaire du journal. Il n'est pas rare d'entendre, au Cameroun, qu'un paysan s'est lancé dans une activité après lecture d'une de ces fiches.

Le journal est un important outil de formation et de vulgarisation des textes juridiques. Il a fait un gros travail « pédagogique » sur le système de l'assurance-vieillesse volontaire, qui permet depuis peu aux paysan-ne-s et aux travailleurs du secteur informel de cotiser pour leur





retraite. Il a également décortiqué les différentes formes juridiques d'organisations paysannes et **expliqué les enjeux de la réforme de la législation sur les coopératives, issue d'un processus d'harmonisation transnational** → voir fiche n° 14 .

La Voix du Paysan relaie en outre des mobilisations paysannes et de la société civile, par exemple la lutte contre les OGM au Cameroun. Elle n'hésite pas à publier des articles critiques sur des programmes étatiques. « C'est le financement extérieur qui nous a permis de maintenir notre ligne rédactionnelle, explique Marie Pauline Voufo, responsable de la rédaction. *La Voix du Paysan* ne reçoit aucune aide à la presse privée, qui existe pourtant au Cameroun. »

La responsable de la rédaction estime que le journal a « contribué à valoriser le nom du paysan ». « En tant que fille de paysan, je suis bien placée pour savoir que dans notre enfance, pour insulter quelqu'un, on le traitait de paysan. Maintenant, des gens revendiquent ce statut. Au début, le nom du journal était pris pour une rigolade. Comme si les paysan-ne-s avaient une voix ! » Pour Marie Pauline Voufo, « il est temps d'aller plus loin en donnant un véritable statut au paysan ». *La Voix du Paysan* n'a cependant pas de ligne claire sur

le modèle agricole qu'elle promeut. On peut y trouver, pêle-mêle, des informations sur des plantes médicinales permettant de soigner le bétail et des articles et publicités promouvant les méthodes d'élevage industrielles, la mécanisation de l'agriculture et les pesticides chimiques. En l'absence de mise en perspective des enjeux et des risques du modèle productiviste, ces « modes d'emploi » risquent de reconduire l'idée que le paysan est dépendant du savoir et des outils amenés par la science et l'industrie. On peut supposer que le journal a adopté cette position de « grand écart » afin d'éviter de se couper d'une partie du monde paysan et de certaines OP qui, tout en défendant l'agriculture familiale, présentent les semences certifiées, les intrants chimiques et la structuration en filières économiques comme des passages obligés vers le « développement ». *La Voix du Paysan*, qui n'a pas accès à l'aide publique à la presse, cherche aussi légitimement des revenus publicitaires. Cette préoccupation est d'autant plus pressante que le journal cherche un moyen d'accéder à l'autonomie financière. Le SAILD étudie la possibilité de créer une mini-imprimerie pour réduire ses charges et obtenir des revenus.

ENSEIGNEMENTS

Le succès de *La Voix du Paysan* montre l'importance des organes de presse ruraux – radios, journaux – comme espaces de partage de savoirs, de débats et de plaider pour les droits et le statut des paysan-ne-s dans la société.

Il reste cependant beaucoup à faire pour promouvoir et diffuser les savoirs endogènes et les techniques agroécologiques. Les savoirs paysans – en particulier des femmes – dans la production de semences et les techniques de fertilisation naturelle sont riches mais peu valorisés par les agronomes et même par les OP au Cameroun. Des espaces d'expérimentation et de formation « alternatifs » comme les champs-écoles agroécologiques, les foires

paysannes et les voyages d'échanges pourraient être développés et soutenus, **en s'inspirant par exemple des expériences ouest-africaines** → voir fiche n° 9 .

L'autonomie financière est importante pour assurer l'indépendance rédactionnelle des organes de presse du monde rural, mais elle est difficile à atteindre sachant que leur public a peu de moyens. Des modèles de financement alternatifs pourraient être explorés : partenariats avec des publications associatives ou syndicales du Nord, souscriptions auprès de la diaspora, cotisations des membres des OP, etc.